

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CROCQ'VACANCES
Mardi 19 Décembre 2017 à 20h30**

Sont présents:

Salariés: Béatrice GAUTHIER.

Membres du Conseil d'administration: Séverine RAISON, Cécile ROUXEL, Sébastien YON, RAULT Henri, CHAPELLE Olivier, LIGNEUL Amandine, PHELIPPE Emilie, Mickaela VERSIGNY, Emilie SANDERS, Pascale BODENES, Fabienne LE FLOCH, GUICHARD Helene et LEMAITRE Aurélie

Excusés : BLIN Valérie, ETASSE Claire, BOSSE Morgane, Bruno TEZE, Henri LE HENAUFF et GEORGET Francis.

Pouvoir de vote: 1

Secrétaire de séance : Cécile ROUXEL.

I Présentation du budget prévisionnel 2018

Informations : arrêt des NAP dès Septembre 2018 pour les communes de Retiers et Marcillé robert.

Mme GAUTHIER présente le budget prévisionnel de l'année 2018. A noter, il n'y aura pas de finalisation ni de vote du budget ce soir car il manque certaines informations relatives à l'arrêt des NAP précités.

- Suite à la décision des communes de l'arrêt des NAP, l'association envisage la réouverture du centre de Retiers en journée complète, 2 semaines de vacances de Noël (2018), et une semaine de plus l'été, cela aura l'avantage à la fois répondre à la demande des parents, qui doit correspondre à l'augmentation de la population et d'offrir davantage d'heures de travail aux animatrices. L'accueil de loisirs sera fermé une semaine en 2018 (celle du 15/08)
- Concernant l'Arche des loisirs à Coësmes, pas de changement. L'ouverture complète sur la journée du mercredi sera mise en place si les écoles du Theil de Bretagne et de Coësmes repasse à 4 jours d'école. Dans ce cas l'arche des loisirs sera ouvert à titre expérimental de septembre à décembre afin de voir la « viabilité financière de ce projet »
- Béatrice Gauthier propose la mise en place d'un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) pour les élèves en difficultés (groupe de 10-15 élèves) en partenariat avec les communes et les enseignants. La CAF finance à hauteur de 7654 maximum Euros/an ce dispositif. Soit 32% du projet.

Les accueils de loisirs :

- **Prévision:** 1800JE contre 1200 en 2017 pour l'arche des loisirs et 5600JE pour le CLSH contre 5200 en 2017. Soit un total de 6400 JE pour 2017.
- **Participations des communes :** l'association demandera une participation des communes envisage 9,50Euro contre 9euros/JE actuellement. Soit un total de 6400JE x 9,50=60800Euros de subventions aux communes
- Il n'y aura plus de financement des contrats emplois aidés (CAE) soit 7000Euros en moins dans le budget du centre.
- Concernant les salariés, Béatrice Gauthier nous demande la possibilité de financer la fin du BAFA de Pauline soit 500Euro.

La demande est soumise au vote du conseil : Contre:0 ; **la demande de financement est adoptée à l'unanimité.**

L'espace Jeunes :

- **Fin de la formation de Pascal Roussel : Diplôme obtenu.**
- Prévisions: 1500JE
- Constat : moins de rentrée d'argent mais des charges identiques.
- Subvention de la mairie de Retiers : actuellement de 33000 Euros, l'EVS souhaiterait en accord avec la mairie une subvention de 35349 Euro cette demande reste à affiner.
- La cotisation de 20Euros/an est jugée peu élevée. Une augmentation de 5 Euro soit un total de 25Euro/an est soumise au vote du conseil : Contre:0

L'augmentation de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

Les NAP

- Durée restante : de janvier à Début Juillet
- Recette à venir : 31000Euros.

Club nature

- A noter que cette activité sera reproposée en Septembre 2018 lors du forum des associations. Si un minimum de 7 adhésions est constatée, le club sera ré-ouvert.
- Comme évoqué lors du dernier conseil d'administration du 19/12/17, l'arrêt du club sera effectif en Janvier 2018. Vote contre : 0. **L'arrêt est adopté à l'unanimité.**

L'espace de vie sociale

- La prestation de service animation locale est de 21900 Euros pour 2018 de subventions de la CAF ont été réparti entre les différents animations locales prévus.
- Un nouveau partenariat avec le CDAS donne lieu à une permanence de la PMI le jeudi matin au centre.
- **ERRATUM** : Concernant les événements proposés par le centre de loisir en 2018, la date de la fête du jeu sera à re-déterminer et celle de la fête des lumières sera décalée au 1er Décembre.

Fin de séance : 22h30.

**DATE DU PROCHAIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 25 Janvier à 20h30 au centre.**

La présidente
Séverine RAISON

La secrétaire
Cécile ROUXEL